



RÉGIONALE des JEUNES Commission Football d'Animation

PROCÈS-VERBAL

Séance du mardi 18 février 2025

Siège Social de la LRF – Maison Régionale des Sports à Saint Denis

- **Membres Présents** : MM. LAURET Patrick – Georges ABLANCOURT – Philippe MARIAMA ETIAN – Frédéric SOUNDRON – René Michel VIRASSAMY – Mme ISABELLE ABELARD
- **E.T.R.** : MM. Daniel LAFOSSE – Kévin RAGOT – Jimmy BEHLOW-PHYLOS
- **Administratif** : Mme Aurélie LUNG SOONG

Mr Patrick LAURET a été désigné Président de la Commission Foot Animation par le Comité Directeur de la Ligue.

Le Président ouvre la séance, en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de participer aux travaux de cette Commission qui, en collaboration avec l'ETR, participe au développement et à l'animation des pratiques du football d'Animation.

En effet, la Régionale des Jeunes a été scindée en deux, une Commission Foot Animation (U6 à U13) et une Commission Jeunes Foot à 11 (U14 à 17).

Le Président ouvre la séance sur la proposition d'organisation de la Commission pour l'exercice 2025 :

- Le principe des séances hebdomadaires les mardis à 16h00
- Le bureau de la Commission sera composé de :
 - Président de la Commission : M. Patrick LAURET
 - Vice-Président : Philippe MARIAMA ETIAN
 - Secrétaire : Isabelle ABELARD
 - Georges ABLANCOURT
 - Anselme FILAIN
 - Jean Hugues PAUSE
 - Jean René RAMCHETTY
 - René Michel VIRASSAMY

I. CLUBS INVITÉS

ECOLE DE FOOT SAINT GILLES :

Présents :

- M. Cyril BARRANCO, responsable technique
- M. Mathéo HOARAU, représentant de la Régionale d'Arbitrage

La Commission accueille le représentant du club et lui présente les membres de la Commission. Elle lui rappelle l'objet de cette réunion : **organisation du tournoi U13 du club « Sensibilisation à l'arbitrage », prévu les 08 et 09 mars 2025.**

Comme chaque année, le club ECOLE DE FOOT SAINT GILLES, met en place avant le début des compétitions en Football d'Animation son tournoi afin de sensibiliser nos jeunes U13 à l'arbitrage.

La Commission a souhaité rencontrer le club, en présence de la Régionale d'Arbitrage, afin de permettre une bonne gestion du tournoi.

Afin d'assurer la bonne tenue du tournoi, le club demande la présence de 4 à 5 arbitres, qui devront intervenir avant le début des rencontres pour expliquer les règles du jeu, car se seront aux enfants d'arbitrer, avec l'appui des arbitres référents.

Une harmonisation des arbitres est demandée, notamment sur le règlement du Foot à 8.

Le club prendra en charge le repas des arbitres qui assisteront à toute la journée du dimanche.

Il est demandé au club de nous fournir dans les meilleurs délais la liste des équipes participantes.

Plusieurs échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission, de la RA et du club, afin de permettre une bonne mise en place du tournoi.

La Régionale des Jeunes émet un avis favorable à la tenue du tournoi, joueurs licenciés obligatoires.

OC DES AVIRONS :

Présents :

- M. Vincent DROLE, Président du club
- M. Mathéo HOARAU, représentant de la Régionale d'Arbitrage

La Commission accueille le représentant du club et lui présente les membres de la Commission. Elle lui rappelle l'objet de cette réunion : **4^{ème} édition du « Challenge Eric Brabant » en août 2025.**

Le club met en place son tournoi réservé aux licenciés U12/U11 le 1^{er} week-end, soit le 03 août 2025.

Le tournoi devrait accueillir 32 équipes réparties sur 2 sites, Paulo Brabant et Grand Jeu.

L'arbitrage devrait se faire par les jeunes U15/U17 du club OC DES AVIRONS, en partenariat avec la Régionale d'Arbitrage.

Il sera demandé 100 € à chaque équipe participante, qui se verra offrir un panier repas.

La Régionale des Jeunes prend note et reviendra vers le club pour plus d'informations.

II. COMPETITIONS FOOTBALL D'ANIMATION

Plusieurs réunions de travail ont déjà été mises en place.

La Commission a pris connaissance du calendrier et de l'organisation générale, présentation des actions, visualisation du calendrier général : balayage des actions principales. Elle reste dans l'attente de la finalise du calendrier en Commission Jeunes Foot à 11, afin de transmettre un Calendrier Général des Jeunes aux clubs.

Il est évoqué les probables difficultés pour l'organisation des plateaux de jeunes le samedi matin suite à la demande de quelques clubs de ne plus avoir de plateaux le dimanche.

III. COURRIERS

Date	Expéditeur	Objet	Décision
06-févr.-25	SS CHARLES DE FOUCAULD	<i>Organisation tournoi en hommage aux défunts pour le football d'animation le 1er mars 2025.</i>	La Régionale des Jeunes prend note et transmet au Bureau de la LRF.
07-févr.-25	Caliste DOXIVILLE	<i>Demande d'intégration en tant que membre de la Régionale des Jeunes.</i>	La Régionale des Jeunes prend note et se rapprochera de Mr DOXIVILLE.
16-févr.-25	FC BAGATELLE SAINTE SUZANNE	<i>Demande de rendez-vous pour finaliser la 21ème édition du Challenge Lucet Langenier en octobre 2025.</i>	La Régionale des Jeunes décide d'inviter le club à sa prochaine réunion qui se tiendra le 25 février 2025.

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue Réunionnaise de Football dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 49 du Règlement Intérieur de la Ligue Réunionnaise de Football 2025.

Le Président de La Commission Foot Animation

Patrick LAURET

La Secrétaire

Isabelle ABELARD